



Aide au retour: un changement de perspective

Aide au retour concrète

Tbilissi, Géorgie

Après avoir vécu quelques années en Suisse et suite au décès de son épouse, M. K. a décidé de renoncer à son permis de séjour et de retourner vivre en Géorgie pour y reconstruire sa vie. M. K. est ainsi rentré volontairement en Géorgie en août 2019. Le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) lui avait accordé une aide financière pour la mise en place d'un projet de réintégration et pour trouver un logement. L'OIM était chargée de la coordination du projet sur place.



Avant son départ, M. K. n'avait pas d'idée précise concernant l'utilisation de l'aide financière allouée à son projet de réintégration. Quelques mois après son retour, M. K. a fourni à l'OIM Tbilissi les documents nécessaires pour louer une maison. Trois mois plus tard, M. K. a décidé d'utiliser l'aide financière pour démarrer un élevage d'animaux (poulets, porcs et veaux), bien qu'il n'ait aucune expérience dans ce domaine. Il a également utilisé ses économies personnelles pour mettre en place ce projet.



Lorsque nos collègues ont rencontré M. K. six mois plus tard, il a dit être en mesure de vivre de son activité. De plus, il était parvenu à arranger son emploi du temps afin de concilier son travail à la ferme et un emploi secondaire qui lui permette de gagner un peu plus pour couvrir ses dépenses personnelles. En général, M. K. se disait satisfait de l'aide reçue pour sa réintégration.

Dans de nombreux pays d'Europe, le concept de l'aide au retour s'est imposé et a fait ses preuves en tant que solution humanitaire en même temps qu'avantageuse. Le but de l'aide au retour est de combiner les intérêts justifiés des migrantes et migrants avec les intérêts de la Suisse et des pays d'origine. L'aide au retour contribue à un retour durable et couronné de succès. Elle est fixée de façon à exclure les effets d'attraction non souhaités vers la Suisse.

SEM/OIM, juin 2021

